ROUBAIX

Vitrine défoncée. — Jeudi matin, un cambrioleur brasseur tournant le coin des rues du Curé et de Vieil-Abreuvoir, a défoncé une partie de la vitrine du débit de tabac de M. Loncke. Personne n'a été blessé mais les dégâts matériels sont très importants.

A propos d'un vol. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, le mardi 12 février, vers 9 heures à la soir, pendant que Mlle Degeyter Maria, épicière-mercière, rue du Fontenoy, 660, jouait aux cartes dans sa cuisine avec des amies, deux malfaiteurs sont entrés dans son magasin et y ont volé des marchandises diverses ayant une valeur totale de 100 francs.

Mlle Degeyter ayant surpris les malfaiteurs au moment où ils commettaient le vol, l'un de ceux-ci lui a jeté un coupon de lustrine dans la figure, puis tous deux ont pris la fuite. Mercredi, Mlle Degeyter est venue déclarer à M. Lachè, commissaire de police du 1er arrondissement, que l'un des deux voleurs n'est autre que Schauvliège Ernest, dit « Nenesse », inculpé de complicité dans le cambriolage de la rue des Longues-Haies. C'est en voyant le portrait de Schauvliège que Mlle Degeyter a reconnu le malfaiteur.

Le cambriolage de la rue des Longues-Haies. — M. Delalé juge d'instruction à Lille, entendra de nouveau prochainement les individus que M. Delail, commissaire de police à Roubaix, arrêta le lendemain du cambriolage commis rue des Longues-Haies. Les indices étant désormais nombreux et probants de leur innocence, le magistrat instructeur a prescrit l'analyse des poussières blanches trouvées sur les vêtements de Schauvliège provenant vraisemblablement du frottement contre le plâtre du coffre-fort détruit chez M. Dilies.

L'expert sera chargé de dire si ces poussières blanches sont de même composition que le plâtre du coffre-fort.

Visite des gares. — Filer après-midi, de 2 heures à 5 heures, une descente de grainie e eu lieu, notamment dans les établissements des rues de l'Alma, Blanchemaille, Chapelle-Carrette, Saint-Maurice, de Tourcoing, etc. Aucune infraction n'a été constatée.

Institut Sévigné. — L'A. A. des A. Elèves de l'Institut Sévigné organise une fête intime qui aura lieu la dimanche 3 mars 1907, à 3 à 6 de l'après-midi, dans la salle des fêtes de l'Institut Turgot.

Ligue Radicale et Radicale-Socialiste des Cantons de Roubaix. — Une réunion du Comité aura lieu au Café de la Presse, 21, place du Trichon, le jeudi 7 mars, à 8 h. ½ du soir. Ordre du jour : élections ; adhésions.

Samedi 2, lundi 4 et jours suivants. Réclame aux Galeries Lilloises : Articles de ménage, faïence, verrerie, etc, prix sensationnels. 2m 383gr

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Samedi 2 mars, à 8 heures du soir, dans la grande salle Sainte-Cécile, rue Saint-Georges, grande fête annuelle, bal de famille. Le comité directeur de la section a fait tous ses efforts pour rendre cette fête familiale des plus intéressantes.

Il compte sur la présence de tous les ligueurs et de leur dame. Les invitations ont été lancées avec soin. Pourtant des oublis se produiront certainement. Nos amis qui n'auraient pas reçu d'invitation, voudront bien en excuser la remise ; il suffira qu'ils fassent connaître leur identité au contrôle, pour entrer. Des places seront réservées pour les dames et les enfants. La salle sera chauffée. Des cars pour Croix, Lannoy et Wattrelos partiront de la Grande-Place, à minuit.

Société de Géographie. — La 19e conférence de la saison aura lieu dans la Grand-Amphithéâtre de l'école nationale des Arts industriels, le samedi 2 mars 1907, à 8 h. ½ du soir et aura pour sujet : « La Mandchourie », par M. Napoleon Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot de Roubaix. Nombreuses projections inédites.

La Roubaisienne. — Préparation militaire. — Notre excellente société municipale a commencé son tours annuel d'instruction militaire.

Les séances ont lieu le vendredi soir et le dimanche matin, on y enseigne tout ce qui est nécessaire pour obtenir le brevet d'aptitude militaire, tout ce qui est nécessaire à un rapide avancement au régiment.

Aujourd'hui, au programme, c'est le tir, gymnastique, instruction militaire (pratique et théorie), ejutudes, tir, marches d'entraînement. Les dernières s'effectuent tous les mois.

La 1re sortie a eu lieu dimanche 24 février, sur Wilhems. Départ de Roubaix, 8 h. ½ Hinsbert, Lannoy, Touffiers, Sailly, Willems, arrivée à 9 h. 3/4. Repos 30 minutes. Départ de Willems, 10 h. 1/4, Petit voisinage, Flam, Hampenpont, Beaumont, Parc Barbieux. Retour à Roubaix à 12 h. 30, soit 22 kil.

Une trentaine de conscrits ont pris part à cette marche avec beaucoup d'entrain.

Dimanche prochain, exercices de tir, de 8 h. ½ à 10 h. ½.

Il est de première utilité pour les jeunes gens de se préparer assez tôt aux épreuves de ce brevet. Nous les engageons donc à s'inscrire dès maintenant, afin d'accomplir entièrement le programme prépare pour 1907, et de pouvoir se présenter au concours de fin d'année avec toutes les chances de succès possibles. Pour tous renseignements et inscriptions, les intéressés peuvent s'adresser au siège de la société, 20, rue Jeanne-d'Arc, à M. G. Pieveux, directeur des cours de la Roubaisienne.

A l' « Ancienne ». — La bal travell que la société de gymnastique, de jeux athlétiques, de tir et d'instruction militaire l' « Ancienne » offre annuellement à ses membres honoraires et aux parents des gymnastes, aura lieu le samedi 2 mars, à 8 heures très précises du soir, dans la salle des fêtes de MM. Rousseau et Cie, rue de l'Alouette.

Les tramways. — C'est demain samedi, à 5 h. ½, que se réunira la commission de réception des nouvelles lignes de tramways. La mise en exploitation de ces lignes aura lieu dimanche.

La question de l'éclairage. — La commission de l'éclairage s'est réunie à la mairie jeudi, à 6 h. ½ du soir. M. Aimé Wiss, professeur à la Faculté libre des sciences de Lille assistait à la réunion.

A l'Institut Turgot. — M. Lambert, directeur de l'Institut Turgot, est promu de la deuxième à la première classe.

Les Accidents du travail. — Chez M. Félix Deschamps, constructeur, rue de l'Ommelet, 19, M. Emile Jean, 27 ans, bourrelier de pâte, demeurant rue des Sept-Ponts, 47, s'est fait une contusion de l'épaule droite en heurtant le volant du moteur.

— M. Théophile Pursy, âgé de 34 ans, demeurant à Mouvaux, avenue des Platanes, 3, domestique chez MM. Goupil frères, emballeurs-expéditeurs, rue du Grand-Chemin, 64, a été blessé au pied gauche par la roue de son camion.

— Au Peignage de l'Epeule, M. Emile Polyte, âgé de 28 ans, peigneur, demeurant rue Ma Campagne, 134, a été blessé au pied gauche par la chute d'un pot de préparation.

— Chez Mme Vve Mille et fils, filateurs, rue d'Alger, 66, M. Duquesne Désiré, âgé de 27 ans, ourdisseur, demeurant rue de Wasquehal, cour Delporte, 10, s'est donné un coup de couteau sur le dos de la main droite en voulant dégorger les cylindres de son métier.

— A la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing, Grande-Rue, M. Léon Debrabandère, âgé de 27 ans, chauffeur, demeurant rue Carnot, 220, à Wattrelos, s'est fait une grave entorse lombo-lumbaire droite, en tombant par un nommier en fer.

— Chez M. Léon Olivier, constructeur, rue Daubenton, M. Alexis Hédore, âgé de 40 ans, chauffeur, demeurant rue de l'Epeigne, 6 Wasquehal, a été blessé à la plante du pied gauche par la descente du volant.

Grand Théâtre-Hippodrome. — Représentation de Mlle Bréhan, de la Comédie-Française, « La Châtelaine », par la tournée Vast. Pour rappel, c'est dimanche, à 3 h. ½, que nous aurons cette intéressante représentation de « La Châtelaine », par l'excellente tournée Vast, avec le concours de Mlle Bréhan, de la Comédie-Française, qui est douée d'une rare beauté et d'un véritable tempérament dramatique.

Tribunal de simple police. — AUDIENCE DU JEUDI 28 FÉVRIER. — Pour infraction à la loi du 13 juillet 1906, sur le repos hebdomadaire, un franc à MM. Cornuert et Allemerck, deux amendes de un franc à Mme Laura Canette.

M. Cappella Albert, industriel à Menin, est condamné à une amende de un franc pour avoir donné à son auto une allure trop rapide.

Deux amendes de cinq francs et une de un franc à Maria Deas, pour infraction à la police des moeurs.

Pour infraction à l'arrêté préfectoral sur l'attelage des chiens, trois amendes de un franc à Delaisse Louis ; 2 francs à Henri Debuchy ; un franc à Gentenhaal Jules et à Delattre Arthur ; 5 francs à Alfred Lelièvre ; deux amendes de une francs à Mathy ; trois amendes de un franc à Julien Vandeputte.

Pour infraction à la police des cabarets, cinq avertissements à Marie Verhaeghe ; un franc à Blondel Arthur et à Debacker ; 5 francs à Dekeyser Louis ; un franc à Huyghe, Donnat, Demoort, Patou, Parey, Vandbulst, Lejeune, Vandekerque.

Un franc d'amende à Lagrain Jules, pour avoir tenu un cimetière ; trois francs à Clément Delnecker pour le même motif ; trois francs à Jules Dhal, pour vidanges après l'heure ; un franc pour ivresse à Demesle Aimé, Hoghe Henri, Jorion Jean ; Bauer César ; Pierre Brilman, Leclercq J.-Bte ; un jour de travail à Mélanie Pattine pour coups sur Schevers Joseph ; à Symelais pour violences sur Demeyer ; à Beughe Alphonse, pour coups sur Ferrari ; à Tiberghien Elise, femme Cantoulé et à sa fille, pour violences sur Mlle Devlemincke Germaine ; six francs d'amende pour tapage nocturne et trois jours de travail à Augusta Baillent, pour violences graves sur Dereycker Esther.

Etat-Civil

Naissances. — Suzanne Hendericks, boulevard de Cambrai — Adolphe Bombreck, boulevard de Strasbourg, 242 — Bernadette Lamblin, rue Pauthier, 9.

Décès. — Auguste Gau, 58 ans, sans prof., rue Desaix, c. Boghaert, 3 — Auguste Delzenne, 38 ans, magasinier, rue de l'Ommelet, 28 — Alexandrine Roussenau, 65 ans, ménagère, rue Dufloé, 31 — Auguste Dubois, 56 ans, tisserand, rue et impasse Turgot, 4 — Marie Penez, 57 ans, cabaretière, rue de la Fosse-aux-Chênes, 13 — Denis Hoël, 67 ans, domestique, rue Blanchemaille — Alphonsine Cassel, 76 ans, sans prof., rue de l'Hospice — Coralie Poidevin, 60 ans, sans prof., rue de la Gare, 2 — Laure Dumortier, 64 ans sans prof., rue Barbieux.

TOURCOING

A la Société de Géographie. — La conférence qui sera donnée dimanche prochain présente un intérêt tout particulier tant par l'importance du sujet que par la valeur du conférencier. Nous devons dire de suite qu'exceptionnellement cette conférence aura lieu à quatre heures. Elle aura pour sujet : « L'Australie contemporaine. Voyage dans la région d'élevage. Le moulon, la laine, la viande congelée. Les villes et les habitants. Le rôle de la France ». Dans un centre lainier comme le nôtre, une conférence de ce genre ne peut manquer d'attirer un grand nombre d'auditeurs, d'autant plus qu'elle sera faite par un orateur d'une compétence indiscutable. M. Paul Privat-Deschanel, professeur de géographie au Lycée Condorcet, à Paris, licencié en lettres et en sciences, a beaucoup voyagé. Il a été titulaire de la bourse de tour du monde, fondée par M. Kahn, et a rempli trois missions de la Société de Géographie de Paris, de la Société de Géographie commerciale de Paris et du Ministère du Commerce, cette dernière en Australie. A tous ces titres M. Privat-Deschanel joint la charme d'une élégante élocution. Cette conférence sera accompagnée de nombreuses projections.

Les décès de février. — Pendant le mois de février ses décès se sont élevés à 138. C'est un chiffre qui n'a rien d'effrayant et qui prouve que l'état sanitaire de notre ville est de beaucoup meilleur que dans bien d'autres villes où la mortalité atteint une moyenne sensiblement plus forte.

Contrainte par corps. — Ont été arrêtés pour purger des peines de 2 jours d'emprisonnement pour contrainte par corps : L. L..., teinturier, rue de Roubaix, complicité d'adultère ; A. H..., 25 ans, fondeur, rue de Brest, rébellion ; V. R..., 51 ans, journalier, rue du Conditionnement, bris de clôture.

Disparition tardivement signalée. — M. Jean Beuque, demeurant rue du Creil, a signalé hier à la police la disparition de son fils Jean, 15 ans ½ qui est parti depuis le 26 novembre 1906 et dont il n'a plus eu depuis aucune nouvelle.

Au moment de son départ, le jeune homme était vêtu d'un complet foncé à carreaux criffé d'un casquette noire et chaussé de bottines à lacets.

Accidents de travail. — M. Rémer Dujardin, 34 ans, dégraisseur chez MM. Arbulé et Perrot-Poitel, peigneurs, rue de Dunkerque, s'est fait prendre l'annulaire de la main droite dans les organes d'une carde. Plaie de la face palmaire du doigt. Docteur Dechert, 10 jours. — Gustave Alphonse Poitet, fabricant, rue de Bradford, Félix Deman, 14 ans ½, tisserand, s'est blessé au pouce de la main droite en mûrant une navette. Docteur Dechert, 10 jours. — Dans le même établissement, Mlle Blanche Lepers, 17 ans, tisserande, a contracté une blessure du pouce gauche. Docteur Dechert, 15 jours.

Théâtre municipal. — Dimanche 3 mars, en matinée : « La Pompée de service », opérette en 5 tableaux, de MM. V. Cotiens et Paul Gavaudan, musique de Varney. M. Fertinel joueur la rôle du pompier Grebouloi, qu'il a créé à Lille.

Les autres rôles seront tenus par Mmes Stockmans, Avesac, Scott ; MM. Bargel, Sterlin, Lormel, Bouzer, etc.

Au 2e acte, le « Ballet des Pompiers ».

La location est ouverte chez M. Désiré Flamment, gérant du théâtre. Prix ordinaire des places.

Etat-Civil

Naissances. — Dubar Arthur, rue Houchard, 20 — Desrousseaux Jean, rue d'Anvers, 25 — Mas Marius, rue Finde-la-Guerre, 110 — Dumortier Auguste, rue Nationale, 128 — Lallemand Marie, rue du Jura, 56.

Décès. — Lamon Jean, 82 ans, rue Sainte-Bisle, 12 — Leclercq André, 2 ans, rue de Brest, 20 — Robillaille Edmond, 4 ans, rue de Beau-Laurier, 69 — Carette Marie, 42 ans, rue Nationale, 151 — Merriaux Marie, 34 ans, rue Nationale, 122 — Dussaux Henri, 65 ans, négociant, rue du Chêne-Houpline, 29 — Hurstemans Pierre, 81 ans, rue de Lille, 121 — Bétemier Armand, 34 ans, journalier, rue des Girondins, 31 — Beucarne Fernand, 25 ans, comptable, rue du Château, 95.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY. — Union républicaine démocratique du canton de Lannoy. — L'assemblée générale de la Ligne primitivement fixée au 10 mars est reportée au 17 mars ; un grand nombre d'adhérents n'étant pas libres le 10 mars, jour de la Mi-Carême.

CANTELEU. — Jeudi matin, vers onze heures et demie, pendant l'absence de sa mère, le petit Louis Acquette, 4 ans, se pencha par la fenêtre du 1er appartement, sis au 1er étage et tomba sur un lanterneau. Dans sa chute, il s'est fait par tout le corps de graves contusions et de profondes ecchymoses. Le médecin traitant des lésions internes. La vie du bambin est en danger.

HAUBOURDIN. — Jeudi, vers midi, M. Henri Buick, teinturier, âgé de 57 ans, a tenté de se suicider en se tirant un coup de revolver dans l'oreille droite. La balle, d'un calibre de 8 m/m, a pénétré très profondément pour que M. le docteur Bigo ait dû renoncer à son extraction immédiate. Aussi, la désespéré a-t-il été conduit à l'hôpital de la Charité, à Lille, dans un état qui semble inquiétant. M Buick jouissait de l'estime générale et on se demande ce qui a pu le pousser à une telle détermination.

SECLIN. — Le Conseil municipal réuni vendredi soir, a pris les résolutions suivantes : Donne avis favorable à la demande de dérogation de la caisse d'épargne pour le repos hebdomadaire ; approbation des devis et cahier des charges dressés par M. Loir, agent-voyer, pour l'adjudication des travaux d'entretien des routes et chemins ruraux reconnus à exécuter de 1907 à 1910 inclus. Avis favorable à la demande de soutien de la famille du sieur Marcel Cousin, de la classe 1903 ; avis très favorable aux demandes des sieurs Charles Pillot et J.-B. Moncheaux, de la classe 1903 ; Georges Schryver, Louis Houzé, de la classe 1906 et avis favorable aux demandes Eugène Hornain et Emile Dumortier, également de la classe 1906.

Etablissement à Seclin d'un service de consultations de nourrissons dans le plus bref délai possible, et le vote de crédits supplémentaires sur l'exercice 1907. Autorisation de passer un bail de 12 ans avec M. Gielle, curé-doyen, pour le presbytère et la maison vicariale.

Les réparations locatives, les contributions de toute nature et l'assurance seront à la charge du locataire. Les gros-oeuvre seront à l'entretien et à la charge de la Ville. Le prix de location est fixé à 350 francs par an pour le presbytère et à 200 fr. pour la maison vicariale.

Après lecture de la circulaire ministérielle, relative à l'attribution de la jouissance des édifices affectés à l'exercice du culte et après avoir pris connaissance de l'avis des commissions des finances et des travaux, le Conseil municipal autorise le maire à passer avec le doyen de Seclin, un bail de 18 ans, aux conditions légales pour la jouissance gratuite de l'église.

Lecture est ensuite donnée de le circulaire adressée par la Commission des octrois de la Chambre des députés. Attendu que les recettes de l'octroi de Seclin, atteignent 40.000 francs, presque la moitié des recettes totales du budget, qu'il serait impossible de trouver des taxes de remplacement pour une si forte somme, qu'il deviendrait nécessaire d'avoir recours aux centimes additionnels, qui se trouveraient doublés de moitié, et tenant compte qu'en cette suppression, n'entraînant pas de baisse dans le prix des denrées assujetties, ne serait, par conséquent, aucunement profitables aux consommateurs, le Conseil n'est pas d'avis de la suppression totale des octrois.

Le Conseil municipal arrête au chiffre de 72, la liste des vieillards infirmes et incurables, privés de ressources qui, ayant leur domicile dans la commune, recevront l'assistance à domicile à partir du jour de l'application de la loi.

PROVIN. — Le maître chanteur Leborgne, arrêté ces jours derniers pour avoir voulu se faire remettre par M. Defrance et la fille de ce dernier, une reconnaissance de huit mille francs, a été entendu, hier, par M. Hmeix, juge d'instruction. Il a été ensuite confronté avec plusieurs témoins et notamment M. Defrance et le garde champêtre de la commune. Comme on pouvait le prévoir, l'inculpé n'est refusé à reconnaître l'escroquerie dont on l'accuse, prétendant que la reconnaissance a été entièrement écrite par M Defrance. Leborgne sera de nouveau interrogé dans quelques jours. Prochaine se déclarera-t-il à ce moment, à passer des aveux.

Templeuve. — L'A. des A. E. offre, pour le dimanche 10 mars, à 5 h. ½, soirée dans la salle de la Mairie, un grand concert à ses membres honoraires et actifs. De nombreuses et très intéressantes pièces et nouvelles figureront au programme.

Gondecourt. — Dans sa dernière assemblée générale, l'« Orphéon Gondecourtois » a renouvelé de la façon suivante sa commission pour 1907 : Président : M. Gustave Mélantois, maire ; vice-président : M. Auguste Leroux, conseiller municipal ; secrétaire : M. Pierre Wenaverbergh ; trésorier : M. Ferdinand Baudoin ; commissaires, MM. Hector Marchand et Octave Delannoy ; directeur, M. Achille Cahy.

La société a de plus décidé d'offrir un grand concert suivi de bal, le dimanche 7 avril, à 4 heures, dans la salle de M. Lestoquoy, aux familles de ses membres honoraires et actifs. Elle s'est assuré à cet effet, le concours de plusieurs artistes distingués.

Sports et Jeux

CONCOURS DE COQS

A Anzin. — Dimanche 3 mars, à l'estaminet Delannoy-Carlier, concours de coqs organisé par les « Vrais Amis ». Mise au parc à 3 heures. MM. Lemaire, de Mérignies ; Legrain Emile, Seclin ; Carlier, Libercourt ; Pareghin Louis, Seclin ; Monier, Mérignies ; Deffrennes-Hornes, Avelin ; Deffrennes Hector, Avelin ; Bernaquin, Tourmignies ; Houvenagel, Pont-à-Marcq ; Albecq, Martinsart ; Pinson, Seclin ; Walel, Tourmignies, y prendront part.

A Anzin. — La société des Amis-Réunis organise le dimanche 3 mars, à 5 h. ½ de l'après-midi, chez M. Hubert, café de Paris, un grand concours de coqs. 10 sociétés, les 1er inscrites, des 3 pour 10, des 6 pour 15 et des 7 pour 20. Poulets contre poulets et vieux contre vieux.

LE NORD

DOUAI

Au Musée. — Par arrêté de M. le Maire, M. Georges Viberl est nommé membre de la Commission du Musée, en remplacement de M. le conseiller Maufiastre, décédé.

Conseil municipal. — Voici l'ordre du jour de la séance qui aura lieu le samedi 8 mars 1907, à 5 heures du soir, en la salle basse de l'Hôtel de Ville : Enseignement primaire : Indemnités. — Assurance des propriétés communales, sinistres ; règlement d'indemnité — Abattoir : Travaux et fournitures — Enlèvement des boues et immondices ; exécution en régie directe par la Ville ; achat de matériel — Enseignement primaire : logement d'une directrice d'école ; acquisition d'immeuble — Recrutement ; soutiens de famille, avis.

Le desséchement de la vallée de la Scarpe. — Sur la convocation de M. Wilmot, maire de Sin-le-Noble, les maires de toutes les communes situées dans le bassin houiller dominant ou dans la vallée de la Scarpe, se réuniront le samedi 3 mars, à 2 h. ½ du soir, à la Sous-Préfecture de Douai, à l'effet d'élaborer un concert les importantes questions de nivellement, d'écoulement des eaux et d'affaissements miniers.

NAISSANCES. — Emile Langlet rue d'Anche 10. DÉCÈS. — Maurice Boucher, 18 ans, rue de Paris, 22 — Orphile Flanteroue, 49 ans, place Maugin, 5 — Armide Sécrevant, 80 ans, place Maugin, 8 — Auguste Cellier, 76 ans, rue des Malvaux, 17 — Jules Gobert, 57 ans, rue de la Cave-d'Or, 16.

VALENCIENNES

CONDÉ — Trois charretiers au service de M. Surmont, négociant en bois à Condé, MM. Emile Deside, Louis Cluny et Edmond Liégeois, revenaient d'Haspres, conduisant chacun un chariot chargé de tronc d'arbres. Au passage à niveau de la Bleuse-Borne, Deside quitte son attelage. A ce moment, un employé du chemin de fer, M. Edmond Lahoute, entendit un cri. Il se précipite en même temps que Cluny et Liégeois et tous trois aperçurent M. Deside étendu à terre.

M. le docteur Vallée, appelé, constata des contusions de la région vertébrale et déclara que l'infortuné charretier avait succombé à une compression du thorax. M. Deside était âgé de 43 ans, marié et père de deux enfants. Il a été transporté à son domicile « Au Cou », à Macon-Condé.

LA BELGIQUE

Terrible drame conjugal

Bruxelles, 28 février.

Un affreux drame vient de se dérouler à Saint-Gilles. Le sieur Adolphe Portal, âgé de 60 ans, s'était remarié pour la troisième fois avec une veuve. Le ménage ne fut pas heureux. Il y avait incompatibilité d'humeur entre les époux et, il y a un an, ils décidèrent de se séparer. Mme Portal vint habiter avenue du Roi, à Saint-Gilles, tandis que son mari s'installait à Dinant. A diverses reprises, Portal avait tenté un rapprochement. Mais toutes ses démarches restèrent vaines. Pour se venger, il a éventré sa femme dans les circonstances suivantes :

Le mari, venant de Dinant, est arrivé à Bruxelles, mardi, à 5 heures, et s'est rendu à l'avenue du Roi chez sa femme. Elle était précisément sortie.

Malheureusement, elle avait laissé la porte de sa demeure entrebâillée. Portal n'eut donc aucune peine à y pénétrer. D'après la déclaration de la femme de ménage, son mari l'attendait sur le seuil de la porte. Lorsque il la vit, il témoigna une grande joie et se montra des plus aimables. Ensemble ils descendirent dans les sous-sols. Mais, arrivés dans l'arrière-cuisine, Portal saisit la malheureuse par les cheveux, la terrasse et lui ouvrit brutalement le ventre à l'aide d'un couteau de boucher. En un instant, la victime fut inondée de sang. Portal s'enfuit. Et la pauvre femme, retenant par les mains les intestins qui s'échappaient d'une plaie béante, eut encore le courage et l'énergie de se mettre à la poursuite du coupable en criant : « A l'assassin ! A l'assassin ! » Mais sur la voie publique, elle tomba inanimée !... On s'empressa autour d'elle. Des voisins et des passants la transportèrent chez elle où elle ne tarda pas à succomber. L'assassin a été arrêté. On a trouvé sur lui un revolver chargé de six balles. Le coupable a déclaré : « Je suis venu de Dinant avec la décision nettement arrêtée de tuer ma femme. Je ne regrette nullement l'acte que j'ai commis ! Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pu me suicider, car c'est dans ce but que je m'étais aussi armé de mon revolver. »

CHRONIQUE MINIÈRE

RAPPORT DU DÉLÉGUE MINEUR

Mines d'Aniche — *Fosse St-Louis.* — J'ai visité le retour d'air ainsi que les tailles de Ferdinand. Je suis descendu dans la cheminée où l'on culbute les charbons, au petit chariot, appelé troisquarts. Je signale que cette cheminée est très petite et défectueuse. Sur un très long parcours, on est forcé de passer dans les bâtis. Des éboulements empêchent de passer à côté. Du côté des toles, des éboulements peuvent se produire à chaque instant, et le tireur de charbon est forcé de passer en dessous. C'est pourquoi je demande que cette cheminée soit arrêtée tant qu'elle ne sera arrangée. J'estime que l'on ne peut laisser circuler un jeune galibot dans une cheminée qui menace de ruine et les bâtis dans lesquels il est obligé de passer. Au passage à niveau de la Bleuse-Borne, Deside quitte son attelage. A ce moment, un employé du chemin de fer, M. Edmond Lahoute, entendit un cri. Il se précipite en même temps que Cluny et Liégeois et tous trois aperçurent M. Deside étendu à terre.

M. le docteur Vallée, appelé, constata des contusions de la région vertébrale et déclara que l'infortuné charretier avait succombé à une compression du thorax. M. Deside était âgé de 43 ans, marié et père de deux enfants. Il a été transporté à son domicile « Au Cou », à Macon-Condé.

Les Tombolas

A Bouvignies. — Dimanche 24 février, a eu lieu le concert organisé par l'A. des A. E., au profit des écoles nécessiteuses. A l'issue de ce concert, il a été procédé au tirage de la tombola. Voici la liste des numéros gagnants :

42	190	203	225	345	363	571		682
691	581	838	833	848	601	607		620
706	712	724	728	787	805	848		862
898	904	909	925	929	939	940		972
1021	1037	1045	1051	1063	1086	1114		1120
1139	1166	1174	1200	1210	1304	1307		1319
1409	1436	1462	1464	1496	1503	1509		1605
1636	1686	1694	1721	1730	1790	1793		1830
1869	1865	1887	1908	1929	1949	1969		1978
2000	2011	2065	2103	2118	2119	2132		2197
2224	2227	2245	2251	2268	2298	2354		2465
2572	2672	2711	2723	2761	2785	2795		2837
2864	2960	2985	3016	3046	3096	3111		3191
3254	3307	3348	3353	3454	3497	3522		3525
3566	3566	3668	3755	3805	3937	3975		3980

A Lens. — Les organisateurs de la tombola au profit de quatre familles nécessiteuses, informent le public que la tirage aura lieu le 17 mars 1907, à 3 heures, suivi d'une grande soirée chantante.

A Douignies. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée par l'Amicale des Anciens élèves de l'école de garçons de Douignies :

1132	411	1736	1123	696	3184	437		
1883	627	1636	2033	284	1220	1699		
989	2167	1837	1187	969	2299	3428		
1750	1896	2215	1167	1649	3462	1633		
2343	150	726	2315	2190	3136	2227		
879	1254	3327	948	2428	1518	2053		
544	1227	1788	2228	413	1319	2419		
112	1281	470	634	1229	159	499		
3777	993	1318	1146	3303	710	2102		
3186	817	584	140	1117	1754	3108		
625	1058	604	1753	1856	393	493		
927	719	3481	2866	121	1008	10		
1464	1717	652	3180	3456	490	729		
1668	2236	1378	1780	3410	2291	3137		
1906	63	1269						

LES VOYAGES du Progrès du Nord

Déjà, de divers côtés, d'assez nombreux lecteurs nous ont écrit, pour nous demander si nous continuerions, cette année, comme les précédentes, à leur offrir des voyages et des excursions pratiques et économiques.

Les succès que nous avons obtenus, le nombre toujours croissant de ceux de nos lecteurs participant à ces voyages, la fidélité de beaucoup d'entre eux à y prendre part, l'organisation parfaite de ces déplacements par nos collaborateurs du « Tourisme International », tout nous engage à continuer dans les mêmes conditions la préparation d'excursions intéressantes et instructives.

On nous a demandé ce que nous ferions pour Pâques. A cette époque de l'année, les jours étant encore un peu courts, nous ne pouvions songer à un voyage lointain exigeant un parcours d'une certaine durée en chemin de fer, c'est pourquoi, n'ignorant pas d'autre part que nous tenions plaisir à beaucoup de nos correspondants, nous préparons une excursion qui permettra de visiter **Bruxelles**, la journée de dimanche, en donnant la faculté de rentrer à Lille la même soir, ou de séjourner à Bruxelles et de visiter le lendemain **Anvers**.

Nous publierons dans nos prochains numéros le programme plus détaillé, plus complet ; nous indiquerons les prix qui seront, comme par le passé, à la portée de toutes les bourses.

Nous avons voulu tout simplement, dès aujourd'hui aviser nos lecteurs, et nous prions ceux d'entre eux que nos voyages intéressent, de découper le bon ci-dessous qui leur permettra d'adresser indiquée pour recevoir des cartes-vues qui leur seront envoyées gratuitement.

BON-PRIME

du PROGRÈS DU NORD et de l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Découper ce bon, le coller sur une carte-postale et l'adresser à M. LIBOUTON, 42, rue Le Peletier, Paris, qui vous enverra GRATIS, le Bulletin illustré « Le Tour de Belgique » et 4 vues en couleur de la Belgique sur carte-postale aqua-photo.

FINANCES

Paris, 28 février 1907.

Liquidation facile, marché en reprise générale. Notre Rente finit à 96.07, cours de compensation 96.05. Fonds Européens bien tenus. Sociétés de Crédit bien tenues. Les comptes du Crédit Foncier au 31 janvier accusent un bénéfice de 1.428.267 fr. contre 1.369.567 fr. pour janvier 1906. La conseil d'administration du Comptoir National d'Escompte propose à l'assemblée du 9 avril, de porter le dividende de 27 fr. 50 à 30 fr.

En Banque, les obligations 5 % du port de Bahia sont en nouveau progrès à 465. Les obligations 5 % du chemin de fer de Goyaz, introduites à 440, cot ces dernières 2m01.

La Laurium Grec s'insecrit à 108. On traite le privilégiée Makewka à 600. L'Ober Rosbach est ferme à 33. La Canadian Général Mining accentue un mouvement de hausse à 100 fr. L'action Tanganyika Concessions est intéressante à 125.50. Les Mines de Barytes Françaises sont toujours recherchées à 130. La Centrale Electrique du Nord se tient à 120, et Paris Australia à 298.50. On négocie à 130 les actions de l'Entreprise générale de construction d'automobiles, tant pour les voyageurs que pour le transport des marchandises.

Rappelons que la *Société Générale Française Industrielle* (boulevard Haussmann), reçoit les souscriptions aux actions de 100 fr. de la Société des Ambulances Françaises.

Nos Chemins de Fer sont fermes.

Tablettes d'un Spéculateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

GALERIES LILLOISES : Epicerie, Confiserie. Quoi qu'on fasse, le **CHOCOLAT** des Galeries a conquis les Lilloisi qui en mangent 300 kilos par jour. m.o.38359

A MEDITER

« **Le public se demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens sortent si souvent indemnes des épidémies ?**

« **C'est parce qu'ils ne boivent comme apéritif que du BANYULS DI TRILLES.** »

(Extrait du « PETIT PRATICIEN » organe de Défense des Intérêts professionnels médicaux et pharmaceutiques)

DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS

Exigez l'étiquette sur le bouteille 33886

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de la 1re région

Séance du 28 février

Redon François, 2e sapeur mineur au 3e rég. du génie, désertion à l'intérieur en temps de paix 6 mois de prison avec sursis. — Dubusson J.-B., cavalier de 2e classe au 5e rég. de cuirassiers, désertion à l'intérieur en temps de paix avec un mort d'effets, 3 mois de prison avec sursis — Les Georges-Emile, réserv. classe 1900-1905, rec. de Lille, insoumission à la loi sur le recrutement, 10 jours de prison. — Desablens Albert, réserv. cl. 1896, recrut. de Lille, insoumission à la loi sur le recrutement, acquitté. — Guyot Louis, 3e canon. servant au 27e rég d'art., désertion à l'étranger en temps de paix, 2 mois de prison avec sursis — Marmus Charles-Louis, soldat de 2e cl. au 145e rég. d'inf., désertion à l'intérieur avec emport d'effets non représentés. — Hubert Henri-Adolphe, 2e sapeur-conducteur au 3e rég. du génie, désertion à l'intérieur en temps de paix, 2 ans de prison avec sursis.

Tribunal Correctionnel de Lille

Exercice illégal de la médecine

La loi du 30 novembre 1892 prévoit et punit le fait, par une personne non munie d'un diplôme spécialement, d'exercer l'art des accouchements, sauf toutefois les cas d'urgence avérée.

Toutes les prévenues indistinctement invoquent l'unique exception admise et tolérée par la loi. La difficulté pour le Tribunal est de voir quelles cas, s'il peut ou non admettre l'urgence avérée et certes ce n'est pas chose facile.

Pourtant il est probable et en tout cas pas impossible que le cas d'urgence se produise dans les campagnes, là où les habitants se trouvent sans aucun des secours immédiats qui leur sont cependant nécessaires en pareille circonstance.

Mme Mathilde Demeure, veuve Bizet, ménagère à Bondues, est poursuivie pour avoir procédé aux accouchements des dames Deneulin, Deconinck, Bourry et Delesalle, toutes domiciliées dans la même commune.

Il faut reconnaître que chacune d'elles est vraie affirmer que c'est au tout dernier moment que la dame Bizet, après bien des hésitations, a accepté de venir les délivrer, et ce, sans exiger aucune rémunération. Elles ajoutent en outre qu'elles n'ont qu'à féliciter et à remercier la dame Bizet pour les bons soins qu'elle leur a prodigués.

Il résulte donc à l'évidence que si le Tribunal n'est dit, pour se faire une opinion, se préoccuper uniquement du trouble causé dans la commune par le fait des agissements de la dame Bizet, il n'aurait pu faire autrement que de